



Lettre ouverte aux 15 membres du Conseil de sécurité des Nations Unies

New York, le 25 mai 2017

Le Conseil de sécurité de l'ONU doit agir pour mettre fin à la crise humanitaire créée par l'homme au Yémen

Les 22 organisations soussignées demandent aux membres du Conseil de sécurité de l'ONU de prendre les mesures nécessaires pour instaurer un cessez-le-feu immédiat au Yémen, mettre fin à la crise humanitaire et soutenir les efforts de l'envoyé spécial des Nations Unies pour parvenir à une solution politique inclusive du conflit.

Le Conseil de sécurité peut et doit faire davantage pour protéger les civils des horreurs du choléra, de la faim et des attaques indiscriminées de toutes les parties au conflit. L'ampleur et la rapidité de ces crises multiples exigent que le Conseil de sécurité brise le silence qu'il garde depuis un an sur la situation au Yémen. La crise humanitaire au Yémen est désormais la plus importante au monde : plus de 18 millions de personnes ont besoin d'aide et déjà 7 millions sont menacées la famine. Ces chiffres s'ajoutent aux plus de 50 000 victimes civiles du conflit armé.

La rapide propagation de l'épidémie de choléra est une catastrophe sanitaire qui ne fait qu'ajouter à l'urgence d'une situation déjà critique. Il y a aujourd'hui plus de 40 000 cas de choléra soupçonnés dans 18 des 22 gouvernorats du Yémen, plus de 400 décès, et l'OMS prédit qu'environ 300 000 personnes au Yémen pourraient être infectées dans les six mois à venir.

La crise du Yémen n'est pas une fatalité. Elle est le résultat direct du conflit armé et la seule aide ne peut tout résoudre. Il faut une solution politique. La situation exige également que les pays, dont certains membres du Conseil de sécurité, qui alimentent le conflit en fournissant des armes et ou soutenant politiquement des parties au conflit, cessent de le faire immédiatement.

Le Conseil de sécurité peut aider à initier des actions concrètes qui auront une incidence immédiate et positive sur la vie des Yéménites. Ces actions peuvent créer un climat de confiance et aider à des avancées sur le plan politique. Le Royaume-Uni, pays traditionnellement le plus actif sur le Yémen au

Conseil de sécurité, a la responsabilité de mener les efforts internationaux pour résoudre les multiples crises au Yémen.

Lorsque le Conseil de sécurité se réunira le 30 mai pour être informé sur la situation au Yémen, nous demandons au Royaume-Uni, avec l'appui de tous les membres du Conseil de sécurité, de prendre un engagement clair et sans équivoque à prendre les mesures suivantes :

- Reconnaître que la crise humanitaire créée par l'homme au Yémen s'est considérablement aggravée et porte un lourd tribut aux civils, qui en sont les principales victimes.
- Exiger que les parties au conflit respectent leurs obligations en vertu du droit international humanitaire, y compris qu'elles assurent la sécurité des civils, cessent de cibler les infrastructures civiles, mettent un terme à l'utilisation indiscriminée d'armes illégales et cessent d'entraver l'accès humanitaire et l'approvisionnement par des retards bureaucratiques ou des menaces directes.
- Demander aux parties au conflit de se conformer à leurs obligations en vertu du droit international des droits de l'homme ; notamment qu'elles libèrent tous les détenus emprisonnés arbitrairement, permettent aux organisations de la société civile de fonctionner librement et s'assurent que ceux qui sont responsables des violations présumées du droit international rendent des comptes.
- Demander à toutes les parties au conflit d'assurer le fonctionnement complet et efficace du lien vital du port d'Hodeidah, sur la base des recommandations du Groupe d'experts du Conseil de sécurité des Nations Unies sur le Yémen. En premier lieu, cela signifie que cette voie d'accès critique doit être protégée des attaques ainsi les quatre nouvelles grues disponibles doivent être installées dans délai pour augmenter le rythme de traitement d'importations essentielles. En outre, la situation exige de nouvelles procédures d'inspection et un soutien renforcé à la mise en œuvre sans entrave du mandat de l'UNVIM afin d'assurer l'approvisionnement de produits essentiels et la fin des retards excessifs imposés aux navires approuvés par l'UNVIM.
- Demander la réouverture de l'aéroport de Sanaa pour les vols commerciaux pour assurer l'acheminement de davantage d'aide et la sortie du territoire de personnes nécessitant un traitement médical.
- Appeler les parties au conflit à coopérer avec l'Envoyé spécial pour travailler rapidement sur un plan visant à reprendre le fonctionnement efficace de la banque centrale, ce qui permettrait le versement des salaires du secteur public ainsi que le déboursement des transferts de fonds de sécurité sociale.

Ces actions constituent collectivement la réponse minimale acceptable du Conseil de sécurité si nous voulons éviter une catastrophe humanitaire et redynamiser le dialogue politique sous l'égide des Nations Unies, qui est essentiel pour mettre fin du conflit.

Le peuple du Yémen ne peut pas attendre plus longtemps. Le Conseil de sécurité doit agir maintenant.

Signé :

1. Action Contre la Faim
2. Arab Program for Human Rights Activists
3. Avaaz

4. Christian Aid
5. Global Centre for the Responsibility to Protect
6. Handicap International
7. International Rescue Committee
8. Islamic Relief
9. Medecins du Monde
10. Mercy Corps
11. Mwatana Organisation for Human Rights (Yemen)
12. Oxfam
13. Physicians for Human Rights
14. Saferworld
15. Sana'a Center for Strategic Studies (Yemen)
16. Save the Children
17. Society for Threatened Peoples
18. Tearfund
19. The Arab Center for the Promotion of Human Rights
20. The Yemen Peace Project
21. War Child UK
22. Wogood for Human Security (Yemen)

Copie transmise à :

M. Antonio Guterres, Secrétaire général de l'ONU

M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, Envoyé spécial des Nations Unies pour le Yémen

Pour plus d'informations sur cette lettre, merci de contacter Sylvain Biville,

Directeur France, Crisis Action : sylvain.biville@crisisaction.org ou +33 (0)6 68 12 11 53.